



MAIRIE DE PRESLE

Le Léat

73110 PRESLE

Téléphone : 04 79 25 51 88

Adresse messagerie : [mairie.presle@wanadoo.fr](mailto:mairie.presle@wanadoo.fr)

## FICHE INDIVIDUELLE

### PRE-INSCRIPTION ECOLE ELEMENTAIRE ANNEE SCOLAIRE 2026 / 2027

Date d'entrée à l'école :  rentrée de septembre  autre (à préciser) : ...../...../.....

#### L'ENFANT :

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance (Ville/département) : .....

Adresse : .....

L'enfant réside :  chez les parents -  chez parent 1 -  chez parent 2 -  garde alternée -  chez ses tuteurs

#### Inscription 2026/2027

**Classe** :  Petite section -  Moyenne section -  Grande section -  CP -  CE1 -  CE2 -  CM1 -  CM2

**LA FAMILLE** : Situation familiale des parents :  mariés -  pacsés -  vie maritale -  divorcés -  séparés -  veuf

Parent 1 (ou Représentant légal)	Parent 2 (ou Représentant légal)
Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nom : .....	Nom : .....
Nom marital : .....	Nom marital : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance : .....	Lieu de naissance : .....
Profession : .....	Profession : .....
Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....	Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....
.....	.....
N° de téléphone domicile : .....	N° de téléphone domicile : .....
N° tél. portable : .....	N° tél. portable : .....
N° de tél. professionnel : .....	N° de tél. professionnel : .....
Courriel : .....	Courriel : .....

#### LA FRATRIE :

Nombre de frères et sœurs : .....

Précisez Prénom, Nom (si différent), année de naissance et école fréquentée :

Prénom (Nom si différent)	Année de naissance	Ecole fréquentée	Classe

#### LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- Le livret de famille
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une école autre que PRESLE
- En cas de domicile différent des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou à défaut de jugement d'un Tribunal, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- Dérogation scolaire, si vous ne résidez pas à PRESLE.

DATE :

SIGNATURE :